

Le discours de La Baule (1990)

La Baule, le 20 juin 1990

ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. FRANCOIS MITTERRAND PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A L'OCCASION DE LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE DE LA 16ème CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE FRANCE ET D'AFRIQUE

Majesté, Laissez-moi vous remercier pour la présidence que vous avez exercée depuis la Conférence de Casablanca. Je salue ceux qui nous rejoignent dans notre Conférence pour la première fois. Je ne ferai pas de distinction. Mais je noterai cependant la présence de la Namibie, ce qui marque bien qu'il y a aussi des évolutions heureuses : l'accession à l'indépendance est l'une des formes essentielles de la liberté et la Namibie en est le meilleur symbole.

Depuis la conférence de Casablanca, beaucoup de choses se sont passées. Vous avez parlé, Majesté, des maux dont souffre l'Afrique. Chacun le sait, ils sont nombreux. Cela repose sur des réalités difficiles et parfois angoissantes. La crise est d'abord économique. Elle s'aggrave sans cesse. Vous savez que la production par tête diminue chaque année, que la part de l'Afrique dans la concurrence mondiale recule, que les investissements se font plus rares, qu'ici ou là la famine resurgit, que la dette s'alourdit. Bref, on est installé cruellement dans le cycle infernal "dette-sous développement", tandis que la population croît. Comment voulez-vous que les systèmes scolaires et sociaux puissent résister à la poussée de la démographie dans de telles circonstances ?

Vous avez eu raison de le dire tout à l'heure, se tourner vers l'Afrique et porter accusation révèle une grande injustice de ceux qui, avec complaisance, parfois même avec satisfaction, dénoncent les mœurs, les traditions, le système politique, la manière de vivre de l'Afrique. Si j'ai moi-même des observations critiques à faire, comme je le ferai à l'égard de mon pays, je refuse de m'engager dans ce procès. Je préfère examiner avec vous la manière dont on pourrait préparer l'avenir immédiat. Car je suis de ceux qui pensent que si responsabilités il y a, on ne peut ignorer celles qui incombent à la société internationale et particulièrement aux pays les plus riches.

Sont-ils sans pitié ou simplement indifférents ? Nous attendons encore, en dépit des efforts répétés de la France et de quelques autres, le plan mondial qui permettrait d'examiner, sur une distance de cinq à dix ans, la manière de parer aux maux successifs qui viennent pour une large part des pays riches pour atteindre les pays en voie de développement, pauvres ou moins pauvres, mais en tout cas très endettés.

Examinons par exemple, l'effondrement des cours des matières premières. Je me répète d'une année sur l'autre. Mais comment ne pas se répéter ? Nous sommes contraints de tenir le même discours puisque les faits n'ont pas changé. Si on se met à la place des responsables africains, on se dit comment faire ? On établit un budget, on tente de

planifier sur deux ans, trois ans, cinq ans et en l'espace d'une semaine, quand ce n'est pas au cours d'une simple séance d'un après-midi dans une ville lointaine, tout s'effondre.

Les monnaies de base ont connu des évolutions qui ont constamment dérangé vos prévisions ; vos productions ont connu des évolutions saisissantes vers la baisse. On s'interroge : comment le financier le plus avisé du monde, pourtant si prêt à se faire donneur de leçons, agirait-il ? Quelle solution trouverait-il pour compenser les pertes, arrêter le désastre ? On s'étonne après cela de la fuite des investissements étrangers... Et que penser de la fermeture des marchés en Occident ? Faut-il s'étendre sur le débat au sein du GATT à propos du maintien du protectionnisme, sur les produits agricoles, les produits textiles et combien d'autres ? Il y a là une spirale qui empêche les pays africains de retrouver un équilibre hors duquel tout leur est interdit. Le développement, bien entendu, la prospérité, l'équilibre politique, le temps et l'espace nécessaires pour procéder aux réformes politiques attendues.

Il est vrai que l'Afrique est l'oubliée de la croissance, la laissée pour compte du progrès ; je dis ceci d'une façon rapide car, dans tel ou tel pays, on observe des efforts récompensés par le succès. Nous n'allons pas nous attarder pour tenter de désigner le coupable. Les responsabilités sont partagées. Dans mon esprit, elles commencent par l'insouciance ou l'irresponsabilité des pays, qui par solidarité internationale et dans leur intérêt, devraient comprendre qu'une large et audacieuse politique Nord-Sud s'impose. Elles continuent par les défaillances de nombreux pays africains qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas su prendre à temps les mesures qui pouvaient leur convenir. Prenons-en acte ; posons-nous ces questions.

La première question est sous-jacente dans les campagnes qui se développent, un peu partout dans le monde, contre la politique de la France faut-il que la France renonce afin de ne plus être exposée aux critiques nombreuses qui la frappent ? Faut-il qu'elle rapatrie chez elle tous les moyens et qu'elle les consacre à ses ressortissants nationaux ? Faut-il qu'elle se replie, faut-il qu'elle cherche en elle-même ses seules ambitions. Je vous dirai ce que je pense de la politique de la France et de la manière dont elle est conduite. Mais je répondrai par avance à cette question : la France est décidée à poursuivre sa politique et donc à aider l'Afrique, quoi qu'il en soit et quoi qu'on en dise. Elle ne se retirera pas de l'œuvre engagée depuis si longtemps et qui, sous des formes différentes au travers de l'histoire, l'a associée à un grand nombre de ces pays. La France restera fidèle à son histoire dont, d'une certaine manière vous êtes, et à son avenir dont vous serez, je l'espère aussi.

Permettez-moi quelques rappels simples. La France est toujours le premier des pays industriels avancés dans l'aide aux pays en voie de développement. Le premier, nettement, devant tous les autres. C'est vrai que des pays comme le Canada ou l'Allemagne font un effort tout à fait estimable. Mais, c'est vrai que d'autres grandes puissances restent à quelque distance et même parfois à une longue distance. Notre aide à l'Afrique en 1990 est supérieure à celle de 1989 qui, elle-même, était en accroissement par rapport aux années précédentes.

La quatrième Convention de Lomé, à laquelle nous avons pris une part si évidente, a permis d'augmenter de 45% les engagements financiers de la Communauté. Dans toutes

les enceintes internationales, j'ai plaidé pour le développement que je considère comme un élément indissociable des progrès de la démocratie. Nous sommes allés partout, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre de la Coopération, le ministre de la Francophonie notamment, pour plaider le dossier de l'Afrique. Et nous devons répéter, encore une fois, les mêmes choses simples.

A Toronto, nous avons mis au net un plan qui permettrait de réduire ou d'abolir la dette des pays les plus pauvres et nous avons préconisé trois façons de faire en annonçant aussitôt celle que nous avons choisie.

A Dakar, peu de temps après, nous avons annulé nos créances publiques à l'égard de trente-cinq pays d'Afrique. Cet exemple a été suivi par quelques uns. A la tribune des Nations Unies, j'ai demandé qu'un plan fut élaboré et décidé en faveur des pays dits intermédiaires, ceux qui sont peut-être moins pauvres, mais si endettés que le bénéfice de leur travail est absorbé par le service de la dette.

A Toronto, à Dakar, à New York, j'avais déjà indiqué que la France ne s'en tiendrait pas là. Je pense que dès maintenant, il convient de ne plus faire que des dons à 100% aux pays les moins avancés. Une conférence de ces pays se tiendra à Paris, cet automne, j'aurai l'occasion d'y revenir. Je pense qu'il convient de limiter à 5%, ce qui revient à une réduction de 50%, les taux d'intérêt de tous les prêts publics aux pays dits intermédiaires de l'Afrique sub-saharienne.

C'est une décision unilatérale de la France. Elle n'a pas été négociée, ni avec vous, ni avec nos partenaires de ce fameux club des pays les plus riches qui se réunira dans quelques semaines à Houston. Mais j'ai l'intention, à Houston précisément, de demander à nos partenaires, aux six autres pays industrialisés, d'aller plus loin. J'ai l'intention de leur demander d'abord s'il leur est possible de reprendre à leur compte des dispositions du type de celle que je viens d'énoncer ; ensuite, d'allonger de toute façon les délais de remboursement des pays les plus endettés par des moyens divers qu'il conviendra de choisir.

Et j'en reviens à ce projet dix fois traité et dont il faudra bien comprendre qu'il est nécessaire, celui d'un fonds spécial mondial. J'avais proposé qu'il fut financé par des nouveaux droits de tirages spéciaux. Je pense que les pays peuvent renoncer à certains de leurs droits pour alimenter une sorte de fonds mondial de garantie qui servirait à amorcer la pompe pour que, désormais, un nouveau cours des choses préside à la marche des affaires internationales. Mais, rien ne se fait au hasard. Peut-être à certaines époques l'argent se répandait avec prodigalité, sans contrôle. Moi, je n'ai pas connu ce temps-là. Je veux dire que je n'étais pas responsable au temps où ces pratiques ont pu exister.

Vous savez bien, Madame et Messieurs, comment les choses se passent, comment les décisions sont prises. Il peut même arriver que des difficultés naissent à ce propos entre nous. Pas exactement entre vous et moi, mais entre nos hauts fonctionnaires lorsqu'ils discutent âprement de la valeur de tel projet, de son financement, de ses modalités. Il vous arrive même parfois de reprocher à la France, par ses exigences et par sa rigueur, d'exprimer je ne sais quel relent de l'époque coloniale, bien que nous ne prétendions pas, et vous le savez bien, dicter la politique que vous avez à faire. Les crédits du Fonds d'aide

et de coopération qui sont placés sous la tutelle du ministre de la Coopération et qui servent à développer des projets font l'objet d'une instruction interministérielle, avec un luxe de précautions de toutes sortes. Les crédits sont alloués au fur et à mesure des réalisations. On constate, sur place, ce qui se fait, en collaboration avec les responsables de chacun de vos pays. Il en est de même pour les crédits, prêts et dons gérés par la Caisse centrale de coopération économique. Ce sont des institutions sévères ou des organismes parfois rébarbatifs qui accumulent les étages administratifs, mais qui sont quand même bien nécessaires. Ils permettent en tout cas d'avoir la conscience tranquille. Pour vous comme pour nous cette aide est menée avec la rigueur nécessaire, pour qu'elle soit utile à vos peuples.

A tout cela, Madame et Messieurs, vos Etats participent et contribuent. Ils font entendre leurs voix, ils font connaître aussi leurs objections et ils acceptent parfaitement tout ce qui leur permettra de mener leur action sous le contrôle de chefs d'Etat dont je peux dire que j'ai souvent constaté le scrupule sur la manière dont ils devaient gérer les crédits qui doivent servir au développement de leur peuple. Si l'on doit constater un certain nombre de défaillances à travers le temps, je ne vois pas, ayant fait un examen approfondi de cette situation, ce qui pourrait être vraiment remarqué au cours de ces dernières années. Pour la balance des paiements, il arrive qu'une contribution soit consentie par la France aux Etats lorsqu'ils ont constaté que leur programmation se heurte à des décisions souvent spéculatives qui ruinent, en l'espace de quelques heures, la patience et la prévision de plusieurs années.

Là encore, c'est notre ministère des Finances qui intervient. Il a des instructions financières pour chaque pays. Le ministère des Affaires étrangères et celui de la Coopération y prennent part : dans un système aussi précis, par où serait passée cette "évaporation", dont on parle sans arrêt, dans un procès de type cartésien, comme une sorte d'invitation en sourdine à voir la France arrêter, cesser de pratiquer la politique qui nous rassemble aujourd'hui et qui fait de nous des pays amis et solidaires, nous qui représentons ensemble, sur la scène internationale, un front de quelque 30, 35 pays. Mais sur ces 35 pays, presque tous sont sous-développés. Peut-on dire : que c'est de leur faute, et oublierait-on cette indifférence des peuples riches ou plutôt de leurs dirigeants, cet oubli de leur responsabilité et de leur intérêt, car c'est du développement des termes de l'échange qu'eux mêmes tireront les moyens de leur prospérité ?

Je n'ignore pas les interrogations que suscitent chez vous les événements qui ont bouleversé l'Est de l'Europe. Vous craignez que bien des capitaux ne se détournent de l'Afrique. C'est une inquiétude que l'on peut comprendre, car les moyens des pays qui sont vos amis ne sont pas illimités. Eh bien, il dépend de nous qu'il n'en soit pas ainsi. La France fait son devoir. C'est vrai que si l'on ne rétablit un climat de confiance dans la marche en avant des pays de l'Afrique, il est difficile d'espérer la venue d'investissements étrangers, privés. On peut prendre des mesures de toutes sortes, notamment fiscales, mais ne s'agit-il pas aussi d'un problème politique ?

Si l'on veut redonner confiance dans les chances de l'Afrique ce sera par une stabilité retrouvée, avec des administrations en bon état de marche, avec une gestion scrupuleuse et un certain nombre de dispositifs, soit anciens, soit nouveaux qu'il conviendra de déterminer au cours des heures de travail que nous aurons cet après midi et demain.

Prenons un cas : celui de la zone franc. Je crois que l'on peut considérer que cette zone franc est un facteur de stabilité pour l'Afrique noire. Je crois que les pays qui participent y sont très attachés. Eh bien, la France aussi. Périodiquement, l'idée d'une dévaluation du franc CFA est relancée par de grandes institutions internationales.

On dit que vous y êtes hostiles, moi aussi. Cela ne réglerait aucune de vos difficultés. Je crains que cela ne puisse aboutir qu'à alourdir les charges de vos dettes et à renchérir vos importations. Certains d'entre vous se posent la question de savoir si l'Union économique et monétaire européenne ne modifierait pas la relation du franc CFA avec les autres monnaies de l'Europe. Je vous dis dès maintenant que ce qui vaut pour le franc CFA par rapport au franc vaudra demain par rapport à la monnaie européenne si celle-ci, comme nous l'espérons, voit le jour. Je puis m'en porter garant. Ainsi disposerez-vous d'une vaste zone qui vous apportera certaines formes de sécurité dans le trouble général qui s'empare de l'Afrique. Vous savez que l'Europe dispose d'un Marché commun et qu'elle est à la recherche d'une monnaie unique.

Or la zone-franc a une monnaie mais elle n'a pas de Marché commun. Il y a pour l'instant d'un côté un marché commun sans monnaie et de l'autre une monnaie sans marché commun. Il y a là peut-être une situation dont la contradiction pourrait toucher à l'absurde. Ne devriez-vous pas, Madame et Messieurs, rechercher l'unification de vos marchés et l'harmonisation de règles administratives, juridiques, fiscales et douanières dans des ensembles suffisamment vastes ? Il serait peut-être trop ambitieux de considérer l'ensemble de l'Afrique noire. La réalité historique et géographique devrait aboutir à plusieurs ensembles et ce serait déjà un grand progrès.

En tout cas, nous sommes prêts à vous aider pour mettre en œuvre ce mouvement que je crois indispensable si l'on veut pouvoir disposer de l'instrument politique, géographique, économique qui nous permettra d'avancer dans la lutte contre la crise. Mais je tiens à dire ceci : de même qu'il existe un cercle vicieux entre la dette et le sous-développement, il existe un autre cercle vicieux entre la crise économique et la crise politique. L'une nourrit l'autre.

Voilà pourquoi il convient d'examiner en commun de quelle façon on pourrait procéder pour que sur le plan politique un certain nombre d'institutions et de façons d'être permettent de restaurer la confiance, parfois la confiance entre un peuple et ses dirigeants, le plus souvent entre un Etat et les autres Etats, en tout cas la confiance entre l'Afrique et les pays développés. Je reprends à mon compte l'observation, à la fois ironique et sévère, de Sa Majesté le Roi du Maroc lorsqu'il évoquait la manière dont la démocratie s'était installée en France. Cela n'a pas été sans mal, ni sans accidents répétés. Elargissant le propos, je reprendrai les termes de l'un des chefs d'Etat avec lequel nous donnions hier soir : l'Europe dont nous sommes, nous Français, avait à la fois le nazisme, le fascisme, le franquisme, le salazarisme et le stalinisme. Excusez du peu...

Etait-ce les modèles à partir desquels vous aviez à bâtir vos Etats, vous qui n'avez disposé, dans la meilleure hypothèse que d'un quart ?

Il nous a fallu deux siècles pour tenter de mettre de l'ordre, d'abord dans notre pensée et ensuite dans les faits, avec des rechutes successives ; et nous vous ferions la leçon ?

Il nous faut parler de démocratie. C'est un principe universel qui vient d'apparaître aux peuples de l'Europe centrale comme une évidence absolue au point qu'en l'espace de quelques semaines, les régimes, considérés comme les plus forts, ont été bouleversés. Le peuple était dans les rues, sur les places et le pouvoir ancien sentant sa fragilité, cessait toute résistance comme s'il était déjà, et depuis longtemps, vidé de substance et qu'il le savait. Et cette révolution des peuples, la plus importante que l'on eut connue depuis la Révolution française de 1789, va continuer.

Je le disais récemment à propos de l'Union Soviétique cette révolution est partie de là et elle reviendra là. Celui qui la dirige le sait bien, qui conduit avec courage et intelligence une réforme qui, déjà, voit se dresser devant elle toutes les formes d'opposition celles qui s'y refusent, attachées au système ancien et celles qui veulent aller plus vite. Si bien que l'histoire reste encore en jeu. Il faut bien se dire que ce souffle fera le tour de la planète. Désormais on le sait bien : que survienne une glaciation ou un réchauffement sur l'un des deux pôles et voilà que le globe tout entier en ressent les effets. Cette réflexion ne doit pas rester climatique, elle s'applique à la société des hommes !...

Enfin, on respire, enfin on espère, parce que la démocratie est un principe universel. Mais il ne faut pas oublier les différences de structures, de civilisations, de traditions, de mœurs. Il est impossible de proposer un système tout fait. La France n'a pas à dicter je ne sais quelle loi constitutionnelle qui s'imposerait de facto à l'ensemble de peuples qui ont leur propre conscience et leur propre histoire et qui doivent savoir comment se diriger vers le principe universel qu'est la démocratie. Et il n'y a pas trente six chemins vers la démocratie.

Comme le rappelait M. le Président du Sénégal, il faut un Etat, il faut le développement et il faut l'apprentissage des libertés... Comment voulez-vous engendrer la démocratie, un principe de représentation nationale avec la participation de nombreux partis, organiser le choc des idées, les moyens de la presse, tandis que les deux tiers d'un peuple vivraient dans la misère. Je le répète, la France n'entend pas intervenir dans les affaires intérieures des Etats africains amis. Elle dit son mot, elle entend poursuivre son œuvre d'aide, d'amitié et de solidarité. Elle n'entend pas soumettre à la question, elle n'entend pas abandonner quelque pays d'Afrique que ce soit.

Ce plus de liberté, ce ne sont pas simplement les Etats qui peuvent le faire, ce sont les citoyens : il faut donc prendre leur avis et ce ne sont pas simplement les puissances publiques qui peuvent agir, ce sont aussi les organisations non gouvernementales qui souvent connaissent mieux le terrain, qui en épousent les difficultés qui savent comment panser les plaies. Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires intérieures. Pour nous, cette forme subtile de colonialisme qui consisterait à faire la leçon en permanence aux Etats africains et à ceux qui les dirigent, c'est une forme de colonialisme aussi perverse que tout autre. Ce serait considérer qu'il y a des peuples supérieurs, qui disposent de la vérité, et d'autres qui n'en seraient pas capables, alors que je connais les efforts de tant de dirigeants qui aiment leur peuple et qui entendent le servir même si ce n'est pas de la même façon que sur les rives de la Seine ou de la Tamise. Voilà pourquoi il faut procéder à une étude méthodique de tout ce qui touche à la vie économique. Il faut mettre en place des dispositifs douaniers qui empêcheront des évasions de capitaux qui viennent souvent justifier les critiques entendues. De ce point de vue encore, la France, si vous le souhaitez,

est prête à vous apporter l'aide humaine et technique, à former des fonctionnaires, à se trouver auprès d'eux. J'ai vu naître la plupart de vos Etats, j'ai connu vos luttes pour en finir avec l'état colonial.

Ces luttes vous opposaient souvent à la France, et seule la sagesse des dirigeants français et africains a évité, en fin de compte, le drame d'une guerre coloniale en Afrique noire. Il fallait bâtir un Etat, une souveraineté, avec des frontières garanties internationalement, telles que les avaient dessinées les compas et les règles des pays coloniaux, dans les salons dorés des chancelleries occidentales, déchirant les ethnies sans tenir compte de la nature du terrain. Et voilà que ces Etats nouveaux, doivent gérer les anciennes contradictions héritées de l'histoire, doivent bâtir une administration centrale, nommer des fonctionnaires après les avoir formé, gérer des finances publiques, entrer dans le grand circuit international, souvent sans avoir reçu des anciens pays coloniaux la formation nécessaire.

Et on aurait à raisonner avec ces Etats, comme on le ferait à l'égard de nations organisées depuis mille ans comme c'est le cas de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne ou du Portugal !

Les mœurs, les traditions aussi respectables que les vôtres, l'histoire et la nature de ces peuples, leur propre culture, leur propre façon de penser, tout cela pourrait se réduire à une équation décidée dans une capitale du nord ?

Vraiment, je fais appel à votre raison, et je pense que nous nous connaissons assez pour savoir que rien ne sera fait entre nous en dehors du respect et de la considération que nous nous devons. S'il y a contestation dans tel Etat particulier, eh bien ! que les dirigeants de ces pays en débattent avec leurs citoyens. Lorsque je dis démocratie, lorsque je trace un chemin, lorsque je dis que c'est la seule façon de parvenir à un état d'équilibre au moment où apparaît la nécessité d'une plus grande liberté, j'ai naturellement un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure : voilà le schéma dont nous disposons.

Nous en avons discuté plusieurs fois et hier soir encore en particulier. Je sais combien certains défendent scrupuleusement leur peuple et cherchent le progrès y compris dans les institutions. Plusieurs d'entre vous disaient : "transposer d'un seul coup le parti unique et décider arbitrairement le multipartisme, certains de nos peuples s'y refuseront ou bien en connaîtront tout aussitôt les effets délétères".

D'autres disaient : "nous l'avons déjà fait et nous en connaissons les inconvénients". Mais les inconvénients sont quand même moins importants que les avantages de se sentir dans une société civiquement organisée.

D'autres disaient : "nous avons commencé, le système n'est pas encore au point, mais nous allons dans ce sens". Je vous écoutais. Et, si je me sentais plus facilement d'accord avec ceux d'entre vous qui définissaient un statut politique proche de celui auquel je suis habitué, je comprenais bien les raisons de ceux qui estimaient que leurs pays ou que leurs peuples n'étaient pas prêts. Alors qui tranchera ? Je crois qu'on pourra trancher en disant que de toute façon, c'est la direction qu'il faut prendre. Certains ont pris des bottes de sept lieues, soit dans la paix civique soit dans le désordre, mais ils ont fait vite.

D'autres marcheront pas à pas. Puis-je me permettre de vous dire que c'est la direction qu'il faut suivre. Je vous parle comme un citoyen du monde à d'autres citoyens du monde : c'est le chemin de la liberté sur lequel vous avancerez en même temps que vous avancerez sur le chemin du développement. On pourrait d'ailleurs inverser la formule : c'est en prenant la route du développement que vous serez engagés sur la route de la démocratie.

A vous peuples libres, à vous Etats souverains que je respecte, de choisir votre voie, d'en déterminer les étapes et l'allure. La France continuera d'être votre amie, et si vous le souhaitez, votre soutien, sur le plan international, comme sur le plan intérieur. Vous lui apportez beaucoup. Quand je constate, par exemple, que le flux de capitaux qui va du Sud pauvre vers le Nord riche est plus important que le flux de capitaux qui va du Nord riche au Sud pauvre, je dis qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Le colonialisme n'est pas mort. Ce n'est plus le colonialisme des Etats, c'est le colonialisme des affaires et des circuits parallèles. Nous parlons entre Etats souverains, égaux en dignité, même si nous ne le sommes pas toujours en moyens. Il existe entre nous des conventions de toutes sortes. Il existe des conventions de caractère militaire. Je répète le principe qui s'impose à la politique française chaque fois qu'une menace extérieure poindra, qui pourrait attenter à votre indépendance, la France sera présente à vos côtés. Elle l'a déjà démontré, plusieurs fois et parfois dans des circonstances très difficiles.

Mais notre rôle à nous, pays étranger, fut-il ami, n'est pas d'intervenir dans des conflits intérieurs. Dans ce cas-là, la France en accord avec les dirigeants, veillera à protéger ses concitoyens, ses ressortissants mais elle n'entend pas arbitrer les conflits. C'est ce que je fais dans le cadre de ma responsabilité depuis neuf ans. De la même manière, j'interdirai toujours une pratique qui a existé parfois dans le passé et qui consistait pour la France à tenter d'organiser des changements politiques intérieurs par le complot ou la conjuration. Vous le savez bien, depuis neuf ans, cela ne s'est pas produit et cela ne se produira pas.